



MAIRIE

Fontenay le Pesnel



COMMISSION DE RÉDACTION

La Commission Information

chargée de la rédaction du bulletin :

Présidente : Magali LECORNU

Membres :

Christian GUESDON, Martine HOUSSIN,
Jean-Pierre CHEVALIER, Christophe ROUSSEAU

Photos : Mairie de Fontenay-le-Pesnel et les
Associations.

Tirage : 550 exemplaires

Diffusion gratuite

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019

Coût de revient du numéro pour

la commune : 2,03 € TTC,

**grâce à la participation des annonceurs
que nous remercions.**

LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR LES FONTENASSIENS :

- Site internet : www.fontenaylepesnel.fr
- Bulletin municipal (à conserver précieusement)



Sommaire

Le Mot du Maire.....	3
Les Commissions et leurs Membres	4
Le Recensement	4
Les Finances	5
L'Urbanisme	6
Les Travaux et leurs Coûts / Le Syndicat eau Potable (SIAEP).....	7
Les Projets 2019 / Visite du Sous-Préfet.....	8
Station d'épuration / Syndicats intercommunaux	9
Le Séroc	10
Week-End Essentiel à Fontenay-le-Pesnel	11
Jean REGNAULT de SEGRAIS / Centenaire de l'Armistice.....	12
La Vie Scolaire / La Bibliothèque	13-14-15
Plan de la commune	16
Le Tarif Columbarium/Le Tarif de Location des Salles.....	17
Le RAM.....	18
Clin d'Oeil / Collecte de Sang.....	19
La Liste des Associations / Le Calendrier des Manifestations.....	20
Le repas des aînés / Le Club des Aînés Ruraux	21
Loisirs Animations F.P.L.A.	22-23
L'A.D.M.R.	23
La Gym 2000 E.P.G.V.....	24
Le Football Club/Le Tennis de Table.....	25
Le Foyer Laïque des Jeunes et d'Éducation Populaire	26
L'État Civil / Inscription sur les listes électorales	27
Formalités administratives.....	28
Zéro pesticide/ Amélioration de l'habitat / Bureau de Poste	29
Fontenay Pratique	30



CONCEPTION & RÉALISATION

13, rue de Plumetot

14112 Périers sur le Dan

© 02 31 26 94 84 - www.alddiffusion.fr



Maire : Jean-Pierre CHEVALIER

1^{er} Maire Adjoint : Christian GUESDON

2^{ème} Maire Adjoint : Marie-Claire LAURENCE

3^{ème} Maire Adjoint : Gilbert MAUGER

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Corinne FOURQUEMIN - Richard VILLECHENON - Magali LECORNU - Thierry MOULIN - Martine HOUSSIN - Coralie MASSON
- Christian GUESDON - David PORTEMONT - Marie Claire LAURENCE - Jean Pierre CHEVALIER
- Yvon DENOYELLE - Christophe ROUSSEAU - Fanny LUCIEN - Gilbert MAUGER

LE PERSONNEL COMMUNAL

M^{me} Anne-Cécile BRARD- GRIEUX : Secrétaire de Mairie - M. Bruno DROUIN : adjoint technique principal 2^{ème} classe

M^{elle} Hélène RENARD : adjoint technique territorial 2^{ème} classe - M. Guillaume DROUIN - Contractuel

M. Clément DUPONT : adjoint technique territorial 2^{ème} classe



Vœux du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au nom de l'équipe municipale je suis heureux d'accueillir les nouvelles et nouveaux fontenassiens et de leur souhaiter la bienvenue dans notre commune.

A une époque où la communication semble être une référence sociétale, nous n'avons jamais été autant isolés les uns des autres. Alors, adressons nous un regard, un signe de la main, pour que chacun puisse ressentir la fraternité pour vivre une vie chaleureuse et se sentir bien au sein de notre village.

Tout d'abord je tenais à vous remercier pour votre compréhension lors des travaux engagés depuis le début de l'année.

En effet, la construction et l'extension de la mairie ont suscité des dérangements sur le plan du stationnement et de la circulation, à cela, est venu s'ajouter l'effacement des réseaux rue Flavacourt et rue de Beaumont. Fin janvier, les travaux seront terminés ainsi que les désagréments engendrés.

Restent encore quelques chantiers à finir, la dernière tranche du tout à l'égout quartier de la Cauderue et le raccordement des habitations à la fibre optique.

Le projet important de cette nouvelle année sera la construction des locaux commerciaux, c'est un dossier bien engagé administrativement et nous pensons que pour le début de l'année 2020 le pôle commercial sera en capacité d'accueillir les futurs commerçants.

L'année 2018 a été marquée par les événements climatiques dans le sud de la France et pays d'outremer. En effet, les pluies diluviennes qui se sont abattues dans ces régions ont été violentes et meurtrières. Des familles ont perdu des êtres chers, pour d'autres, leurs biens ont été anéantis en quelques minutes, tous ces événements doivent nous inciter à prendre en compte dans nos comportements la question du dérèglement climatique.

La fin de l'année 2018 placée sous la revendication ô combien légitime du mal vivre, des constatations d'inégalité et l'absence d'écoute délibérée de nos dirigeants ont conduit un grand nombre de français à faire part de leur mécontentement..

Espérons qu'au moment où vous lirez ce bulletin, les revendications portées par 80 % des français auront été prises en compte. Sans aucune ambiguïté, mon soutien est total envers les gilets jaunes.

Au nom de l'Équipe Municipale, je tiens à remercier celles et ceux qui sont les acteurs de la vie associative. Faisons tout pour conserver l'engagement de ces personnes en leur apportant notre soutien matériel, et financier et surtout offrons leur notre reconnaissance pour tout le travail réalisé pour apporter à chacun d'entre nous du bien-être.

Merci au personnel communal, 2018 aura été une année difficile sur le plan climatique ainsi que dans l'organisation du travail. Nous avons fait le choix de contractualiser une charte avec La FREDON afin de passer au zéro pesticide. Les méthodes de travail ainsi que l'engagement des agents ont été bouleversés, nous pouvons affirmer que les objectifs ont été atteints.

Mes remerciements à l'équipe municipale pour tout le travail réalisé au cours de l'année 2018.

A l'occasion de cette nouvelle année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, joie et santé, en souhaitant qu'elle soit placée sous le renouveau social et que la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » reprenne tout son sens. Bonne année à toutes et à tous.

LES COMMISSIONS



**Jean-Pierre
CHEVALIER :**
M. le Maire

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière
et bâtiment / personnel et planning
Information communale / urbanisme / appel d'offres
Attribution logements / centre communal d'aide social



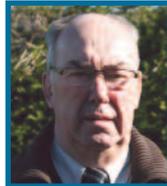
**Christian
GUESDON :**
1^{er} adjoint

Commissions :
Budget / finances / scolaire / information communale
Urbanisme / appel d'offres
Délégués SIVOS
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Marie-Claire
LAURENCE :**
2^e adjoint

Commission :
Budget / finances / environnement / personnel et planning
Commission scolaire / centre communal d'aide social.
Délégués SIVOS. Titulaire du syndicat de la station d'épu-
ration / Syndicat de la Seulles et de ses affluents



**Gilbert
MAUGER :**
3^e adjoint

Commissions :
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâ-
timent / personnel et planning / urbanisme / appel d'offres
Délégués SDEC / Titulaire du syndicat d'eau



**Corinne
FOURQUEMIN :**

Commission :
Budget / environnement / urbanisme
Attribution logements



**Martine
HOUSSIN :**

Commissions :
Budget / environnement / information communale
Attribution logements / loisirs, sport et relation avec les ha-
bitants / centre communal d'aide social
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Magali
LECORNU :**

Commissions :
Budget / information communale / urbanisme
Attribution logements
Loisirs, sport et relation avec les habitants



**Fanny
LUCIEN :**

Commission :
Budget / scolaire
Délégué personnes âgées du canton



**Coralie
MASSON :**

Commissions :
Budget / scolaire / attribution logements
Délégué personnes âgées du canton
Commission centre communal d'aide social



**Yvon
DENOYELLE :**

Commissions :
Budget / finances / environnement / travaux
Personnel et planning / appel d'offres
Suppléant SDEC / Voirie / Sécurité routière et bâtiment



**Thierry
MOULIN :**

Commission :
Budget / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Appel d'offres / loisirs, sport et relation avec les habitants
Délégué personnes âgées du canton
Titulaire du syndicat d'eau



**David
PORTEMONT :**

Commissions :
Budget / finances
Travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment
Personnel et planning



**Christophe
ROUSSEAU :**

Commissions :
Budget
Délégué personnes âgées du canton



**Richard
VILLECHENON :**

Commission :
Budget / finances
Loisirs, sport et relation avec les habitants
Suppléant du syndicat de la station d'épuration

Recensement

La commune en quelques chiffres

Recensement (source INSEE)

1962 : 462 habitants

1968 : 475 habitants

1975 : 449 habitants

1982 : 828 habitants

1990 : 902 habitants

1999 : 938 habitants

2007 : 931 habitants

2013 : 950 habitants

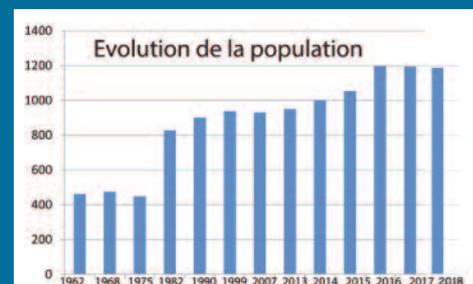
2014 : 1 002 habitants

2015 : 1 054 habitants

2016 : 1 197 habitants

2017 : 1 194 habitants

2018 : 1 187 habitants



COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2017

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

INVESTISSEMENT :

- Recettes réalisées =233 000,20 €
- Dépenses réalisées =172 283,17 €
Résultat cumulé 2017157 845,73 €

FONCTIONNEMENT :

- Recettes réalisées =497 348,17 €
- Dépenses réalisées =596 206,43 €
Excédent cumulé 2017=346 221,64 €

ASSAINISSEMENT :

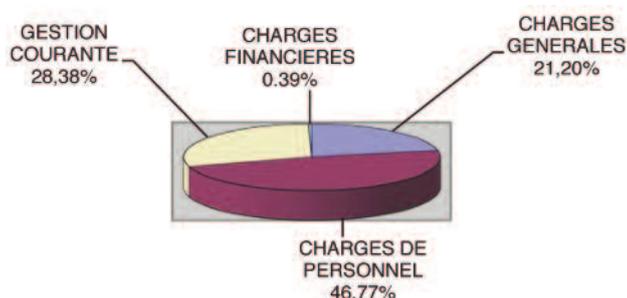
INVESTISSEMENT :

- Recettes réalisées =115 496 ,69 €
- Dépenses réalisées =31 746,96 €
Excédent cumulé 2016 =101 746,93 €

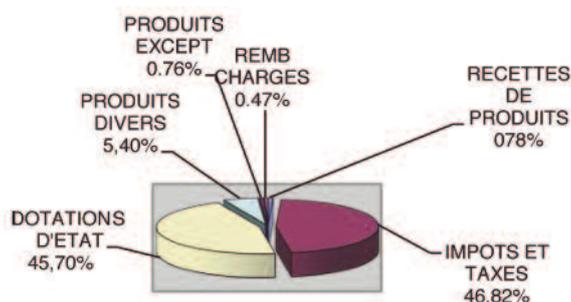
FONCTIONNEMENT :

- Recettes réalisées =103 453,28 €
- Dépenses réalisées =50 960,43 €
Excédent cumulé 2016 =115 455,51 €

CA 2017 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



CA 2017 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2018

COMMUNE :

Fonctionnement : équilibré à 828 327,32 €
 Investissement : équilibré à 903 539,84 €

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été dissous le 31 décembre 2016 il est dorénavant intégré au budget principal communal.

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : équilibré à 208 616,42 €
 Investissement : en suréquilibre de 126 082,88 €

Taux des 3 taxes communales :

taux identiques à 2017

Taxe d'habitation : 8.29%
 Taxe foncière (bâti) : 7.91%
 Taxe foncière (non bâti) : 13.38%

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est perçue depuis 2017 par la Communauté de Communes Seules Terre & Mer.

La commune perçoit de Seules-Terre & Mer 59 167,96 € d'allocation de compensation pour le transfert de la fiscalité économique (FPU).

Subventions attribuées aux Associations communales :

- Loisirs 3^e Age 630 € - Foyer des jeunes 540 €
- Football club 2 500 € - Anciens combattants 170 €
- Tennis de table 700 € - GYM 2000 - 900 € - ADMR 200 €
- Feu d'artifice (foyer) 1 200 € - ACF (Aéromodélisme) 100 €
- Association des personnes âgées du canton 600 €

Enveloppe globale de 7 280 € :

L'ENDETTEMENT

Le montant de la dette en 2018 (capital restant) était de 193 266 € (salle Flavacourt 43 266 € + mairie 150 000 €) soit un coût de 161 € par habitant.

L'annuité de la dette était de 10 958.80 € en 2018 soit un coût de 9,13 € par habitant.

A la clôture de l'exercice 2018, la situation financière de la commune de Fontenay le Pesnel est saine et équilibrée.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Danièle SIBAUX architecte urbaniste du cabinet SCHNEIDER

Après le diagnostic qui permet de mettre à jour les données socio-économiques, urbanistiques, paysagères et environnementales concernant la commune, la deuxième phase : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) vise à définir les orientations générales de l'évolution de la commune.

Il définit les choix de protection écologique, agricole et ceux concernant l'évolution de l'urbanisation pour les 10 prochaines années conformément aux prescriptions du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) .

Il intègre les grands projets portés par les élus sans perdre de vue la qualité du cadre de vie et la mise en valeur du patrimoine.

LES PRES POTINES 4 : LA FIN D'UN PROGRAMME DEBUTE EN 2007

Le lotissement des Prés Potines comprend cent pavillons en intégrant les 6 logements locatifs de LOGIPAYS et les 18 logements locatifs privés. Un lotissement parfaitement pensé, souvent cité en exemple par les visiteurs pour son niveau de finition.

Les enrobés, le marquage au sol, les plantations sont terminés et l'éclairage public fonctionne pour la plus grande joie des riverains. L'ensemencement des pelouses sera réalisé en début d'année 2019.

Avec la vallée du « BORDEL », son espace vert agrémenté par les jeux d'enfants et son chemin de randonnée rend le lotissement très attractif. Il a totalement transformé la partie SUD de la commune (les Epinettes, les Tilleuls et les Hespallières).

Ainsi, c'est plus de 200 constructions qui sont sorties de terre depuis 1995.



LES TRAVAUX ET LEURS COÛTS

TRAVAUX 2018 ET LEURS COÛTS

Le revêtement de la bande de roulement de la route de Tessel a été réalisé par l'entreprise Mastello, ainsi que l'amorce de la rue de la Montoue sur la route de Caumont (financé par STM) : 22.421€

Route de Tessel :
Pose de 10 m de canalisations pluviales et d'un avaloir : 7.000€

Pose de caniveaux sur 90 ml. Pose de bordure de trottoir et d'une sente piétonne.
L'ensemble : 18.000€

Réalisation d'un second rond-point au carrefour avec la rue des Forges et du Clos Saint-Martin : 6.000€

Pose de bancs et de poubelles, d'autres seront implantés en 2019.

Acquisition d'un tracteur tondeuse de 23 chevaux : 23.000€

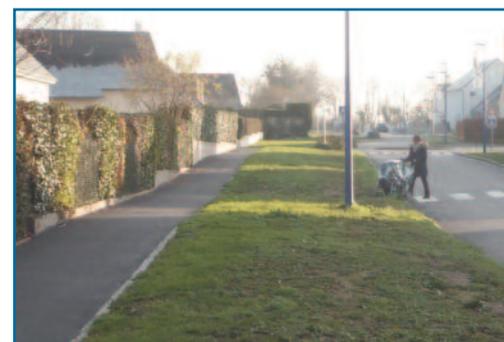
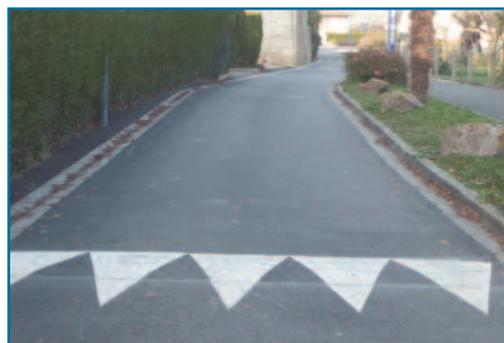
Les trottoirs rue Massieu ont été réalisés par l'entreprise Martragny : 7.500€

En cours : réalisation du pluvial et d'un plateau ralentisseur par l'entreprise Martragny face à la Mairie : 18.000€

Effacement des réseaux rue Flavacourt et rue de Beaumont
Maître d'œuvre le SDEC ENERGIE avec l'entreprise GARZINKY pour 230.000€ dont 59.000€ à la charge de la commune

Remplacement des canalisations d'eau potable a été effectué par le Syndicat d'Eau Potable avec le maître d'œuvre SIBEO : 136.000€

Acquisition des deux logements près du COCCI pour créer quatre commerces
coût : 215.000€ frais compris



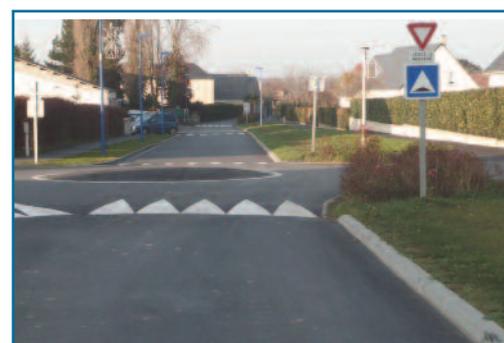
SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP) 2018

Remplacement de la canalisation route de Cristot passant sous le parking d'ELIS et sous la déchèterie en cours.

La qualité de l'eau est bonne sur l'ensemble de notre syndicat, tous les mois le fermier fournit les résultats des différentes analyses aux mairies desservies.

Une année marquée par des travaux très importants qui ont beaucoup perturbé le quotidien de nos administrés.

Conformément à la Loi NOTRE, la compétence eau potable est devenue intercommunale au 1^{er} Janvier 2019.



EXTENSION DE LA MAIRIE

LE PROJET

L'enjeu majeur de l'opération consistait d'une part à améliorer les conditions d'accueil des usagers, du personnel, des élus, plus de confidentialité et d'autre part de répondre aux exigences des règles d'accessibilité en vigueur. Les constructions et l'aménagement des espaces publics permettent une parfaite intégration dans l'environnement.

Le parking reste tel qu'il existe, depuis la rue Flavacourt.

Le cheminement d'accès piétons de l'école et du logement de l'école a été conservé également. L'extension s'adosse à l'existant.

Une rampe permettant l'accès du bâtiment est aménagée pour les personnes à mobilité réduite. Cette rampe se prolonge depuis la rue Flavacourt jusqu'à l'entrée du parking.

Le coût total de l'opération est de 540 000 € HT études préliminaires, travaux, honoraires et mobiliers compris.

Subventionné à 214 000 € - Emprunt 150 000 € - Autofinancement 176000 €

AVANT



APRÈS



POLE COMMERCIAL

Le projet du pôle commercial se poursuit. La commune est maintenant propriétaire des deux logements. Ils vont être rasés pour reconstruire sur le même emplacement quatre box qui recevront une boulangerie sur environ 150 m², un salon de coiffure, un salon de beauté et une pizzeria de chacun environ 50 m². Le permis de construire est déposé au service instructeur.

L'architecte travaille à la préparation du **Cahier des Clauses Techniques Particulières** nécessaire à la consultation des entreprises qui seront retenues pour l'exécution des travaux.

LA VISITE DU SOUS-PREFET DE BAYEUX

Vincent FERRIER LE 12 FEVRIER A FONTENAY-LE-PESNEL

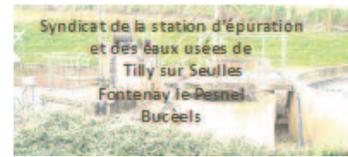
Le Sous-Préfet de BAYEUX Vincent FERRIER a tenu à rendre visite aux élus de la commune le 12 Février 2018. Il a été accueilli par Monsieur le Maire et les Conseillers municipaux. Il a reçu en salle de conseil les élèves de CM2 accompagnés de leur maîtresse. Les enfants ont pu lui poser toutes les questions qui leur passaient par la tête. Comment devient-on préfet et représentant de l'état ? « en allant longtemps à l'école leur a-t-il répondu ».

Il a ensuite longuement échangé avec les élus sur nombre de problématiques : la loi NOTRE, les subventions, les baisses de dotations etc...et sur les projets importants de la commune : l'extension de la mairie et le pôle commercial.

Puis il a visité Fontenay-le-Pesnel à pied afin de bien s'imprégner de la commune. Afin d'entrevoir les projets autrement qu'à travers des dossiers et constater le dynamisme de la commune.



Syndicat de la Station d'Épuration et des Eaux Usées de Tilly/Seulles- Fontenay-le-Pesnel et Buccels



REHABILITATION /EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION

Le Syndicat de la Station d'Épuration et des Eaux Usées de Tilly sur Seulles, Fontenay le Pesnel et Buccels, avec le concours des cabinets SIBEO INGENIERIE et SOGETI INGENIERIE S.A.S.a réalisé un diagnostic des réseaux d'assainissement et de la station d'épuration de Tilly sur Seulles.

La station d'épuration fut construite en 1993 pour une capacité nominale de 4 000 Équivalents Habitants. A une échéance à 25 ans, la station d'épuration actuelle sera insuffisante pour traiter les flux futurs. Il est donc nécessaire d'effectuer des travaux de restructuration de cette station d'épuration.

Le syndicat vient d'acquérir une emprise de 4 000 M² supplémentaires qui s'ajoute aux 4 863 M² actuels, afin d'étendre et réhabiliter la station pour porter sa capacité à 5 500 Equivalents Habitants. Cette surface totale permettra soit : de traiter les boues par lits de séchage plantés de roseaux ou par silo de boues activées comme actuellement.

Le coût d'acquisition est de 16 000 € hors frais de notaire.

Le syndicat traite chaque année 130 000 M³ d'eaux usées, l'industriel compris.

Avant Juin 2019, les communes devront se prononcer pour décider du transfert ou non, dans le cadre de la loi « NOTRE », de la compétence assainissement à la Communauté de Commune Seulles-Terre-&Mer. Le législateur permet le report à 2026.

Les membres du Conseil Syndical du Syndicat de la Station d'épuration Tilly sur Seulles, Fontenay le Pesnel, Buccels, à l'unanimité, souhaitent le maintien de la compétence assainissement aux communes et refusent le transfert à la Communauté de Communes STM.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX ONT PRIS POSSESSION DE LEUR NOUVEAU BUREAU - 16 RUE FLAVACOURT

En 2009, les quatre présidents des syndicats et le président de la Communauté de Communes de l'ex-Val-de-Seulles avaient innové en mutualisant leurs services, permettant des économies dans l'intérêt général et facilitant l'accès du service public aux administrés.

La Communauté de Communes « Seulles-Terre-&Mer » a fait parvenir un courrier courant décembre dernier aux quatre présidents de syndicats leur signifiant qu'il avait résilié le bail 4 route de Bayeux demandant « de libérer les lieux pour le 17 février 2018 » et cela malgré la convention.

Nous avons donc intégré un local début février situé dans l'ancienne école de Tilly qui nous a été aimablement proposé par la mairie de Tilly-sur-Seulles.

Fin septembre 2018, Monsieur le Maire de Tilly/Seulles nous informe que les bâtiments qui nous abritent vont être rasés début 2019, donc beaucoup plus tôt que prévu nous obligeant à trouver de nouveaux locaux au 1er janvier 2019.

Il nous a proposé l'ancienne bibliothèque devant le stade que nous avons visitée. Même si le local en lui-même est propre et opérationnel, l'accessibilité, la visibilité, pas d'archivage ainsi que les travaux à effectuer nous ont conduit à refuser la proposition de la mairie de Tilly. Dans le même temps, l'annexe de la Mairie de Fontenay-le-Pesnel s'est libérée au 1^{er} janvier 2019. Les syndicats intègrent donc le bâtiment au 16 rue Flavacourt. L'eau, l'électricité, le chauffage et le loyer de 350 €/ mois restent à la charge directe des syndicats.

Le secrétariat commun aux trois syndicats tenu par Maryline PESNEL depuis septembre 2009 et les deux techniciens rivière du Syndicat Mixte de la-Seulles et de ses Affluents, travaillent dans de bonnes conditions. La secrétaire est disponible auprès des administrés du secteur pour répondre à toutes leurs questions concernant le traitement des eaux usées, le transport des écoliers et des collégiens ainsi que l'entretien de la Seulles et de ses affluents.

Le Syndicat d'Eau Potable présidé par Jean-Claude BROCHARD est dissout au 1er janvier 2019 et la compétence « eau potable » est reprise par la Communauté de Communes Seulles-Terre-&Mer conséquence directe de la loi « NOTRE ».

La nouvelle adresse regroupe :

Le Syndicat Mixte de la Seulles et de ses Affluents.

Président : Jean-Paul BERON

Le SIVOS assurant le transport scolaire et des collégiens de 21 communes. Président : Olivier QUESNOT

Le Syndicat de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Tilly/Fontenay/Buceels. Président : Christian GUESDON

16 rue Flavacourt 14 250 Fontenay-le -Pesnel
Tel : 02.31.73.00.13 - Mail : sivostilly@orange.fr





► Tri en déchèterie : les bons gestes !

• Chez vous

- Vérifiez bien les horaires.
- Préparez votre carte de déchèterie (pas de carte = accès refusé en déchèterie).
- Préparez et triez vos déchets (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène).
- Disposez-les dans votre véhicule de manière à les déposer en fonction des bennes.
- N'oubliez pas vos outils pour vous aider à décharger vos éléments (ex : fourche pour les déchets verts, gants, ...).
- Si vous prenez votre remorque, n'oubliez pas de la bâcher ou de la sangler correctement pour éviter les envols.



• Sur la déchèterie

- Informez le gardien du type de déchets que vous apportez.
- Respectez bien les consignes de tri du gardien.
- Respectez la propreté du site.

Idée reçue



« La benne tout-venant est une benne fourre-tout. » **FAUX**

Celle-ci est composée de 50 % d'erreurs. Réduisons nos erreurs de tri ! C'est une des seules en déchèterie dont le contenu n'est pas valorisé. Les déchets qui y sont déposés sont emmenés directement en centre d'enfouissement. Ils ne sont pas retriés ni recyclés.

SEROC – Le service dans l'école

Le mardi 20 novembre, Claire GOULHOT, chargée d'animation territoriale a réalisé une sensibilisation au tri des déchets dans les classes de CE1 et CE2. L'objectif était d'expliquer aux enfants l'intérêt des différentes poubelles présentes dans les foyers, de comprendre les consignes de tri et de trier les déchets avec eux.

Le vendredi 14 décembre, les enfants ont découvert avec l'animatrice les différentes filières de recyclage existantes pour les déchets en verre, en métal, en papier, en carton et en plastique. L'objectif était de comprendre les enjeux du tri et du recyclage (limiter l'enfouissement de nos déchets, économiser les ressources naturelles).



VOTRE COMPOSTEUR

Le SEROC vous propose de vous équiper d'un composteur :

- Composteur en bois de 300 litres (participation de 15 euros)
- Offre limitée à deux composteurs par foyer !

Pour acquérir un composteur, vous pouvez réserver par téléphone au 02 31 51 69 60 ou sur la rubrique « Compostage » du site www.seroc-bayeux.fr.



Renseignements : SEROC au 02 31 51 69 60 - www.seroc-bayeux.fr

WEEKEND ESSENTIEL À FONTENAY-LE-PESNEL

A l'initiative de M. BEAUDOUIN, Maire d'Amblie, et de l'ADTLB (Association de développement Territorial Local du Bessin), la Communauté de Communes Seules-Terre-&Mer a proposé à 9 communes de son territoire d'organiser une balade-découverte de son village en compagnie de ses habitants.

Le vendredi 7 septembre Fontenay-le-Pesnel a accueilli une exposition sur les thèmes correspondants aux compétences exercées par STM. Les élèves des classes élémentaires ont visité cette exposition en compagnie de leur maitresse et ont été guidés par M. DE PONCINS Président de l'office de tourisme.

Le samedi 8 septembre nous avons pu faire découvrir à la centaine de personnes présentes notre village à travers son histoire et son patrimoine.

Cette visite très appréciée s'est prolongée autour d'un concert gratuit : The Savoy Swing Quartet, suivi d'un pot convivial.



Visite de l'ancien presbytère par
M^{me} Angèle Gougeon la propriétaire

Fontenay-le-Pesnel est une commune de quelque 1.200 habitants qui a connu les désastres de la Seconde Guerre mondiale. Elle fut libérée le 26 juin 1944 au prix de nombreuses victimes et destructions. Mais c'est un village qui a su magnifiquement renaître de ses cendres et connaît aujourd'hui un dynamisme remarquable. La qualité de ses bâtiments au sein d'un environnement paysager verdoyant, la vitalité de ses entreprises, ont favorisé l'accueil d'une population jeune.

Fontenay-le-Pesnel tire son nom du latin Fontanetum, le lieu où se trouvent des sources. La seigneurie appartenait à l'origine à la famille de Pesnel.



L'église Saint-Martin (XIV^e et XV^e siècles) a été détruite en 1944. Ne subsiste que la tour-clocher, recouverte autrefois d'un dôme. On peut encore voir le bas-relief représentant Saint-Martin découpant son manteau pour le donner à un pauvre.



On peut encore admirer sur notre passage une grange à dîme qui servait à entreposer, sous l'Ancien Régime, la part des récoltes versées à l'Eglise. Cet impôt – la dîme – représentait un dixième de la récolte et permettait d'entretenir les lieux de culte, les prêtres, et de venir en aide aux pauvres. Les murs, massifs, sont munis de contreforts pour résister à la pression des stocks entreposés. La dîme fut abolie en 1789.

Non loin, les fours à chaux ne sont plus utilisés depuis de nombreuses années. Mais ils servirent de refuge à la population pendant les durs combats de la Libération.

Fontenay-le-Pesnel est demeuré longtemps célèbre grâce à l'extraction de la pierre bleue, « la pierre de Fontenay », qui orne de nombreux bâtiments de la région, comme le château de Balleroy par exemple.

Jean REGNAULT de SEGRAIS

Dans le cimetière St Martin on peut admirer la tombe de Jean REGNAULT de SEGRAIS (1624-1701), poète, romancier, traducteur, membre de l'Académie Française, premier Echevin de Caen.



Monsieur Jean REGNAULT de SEGRAIS à l'âge de 23 ans part à Paris. Il sera pendant 24 ans au service de Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV. Il fut l'ami de Paul Scarron (premier époux de Mme de Maintenon).

En 1662, à l'âge de 38 ans il devint membre de l'Académie Française. Il devient le secrétaire de Mme De Lafayette et participe entre autre à la composition de romans : La Princesse de Montpensier, Zaïde, La Princesse de Clèves.

En 1674 il épouse une de ses cousines, Claude ACHER, fille de Dame Hélène de la Ménardière, dame et patronne entre autre de Fontenay le Pesnel.

1683-1686 : Premier Echevin de Caen (magistrat municipal).

A cette époque Mme de MAINTENON, seconde épouse de Louis XIV, lui demande de devenir le précepteur du Duc de Maine. ce qu'il refusera prétextant une surdité avancée.

Le 17 mars 1701, décès de Jean REGNAULT de SEGRAIS, à l'âge de 77 ans.

Il est inhumé en grande pompe à Fontenay le Pesnel dans le coeur de l'église St Martin.

Jean REGNAULT DE SEGRAIS tombe dans l'oubli jusqu'en décembre 1908. Un comité décide en janvier 1909 de relever la sépulture et d'honorer sa mémoire par un monument.

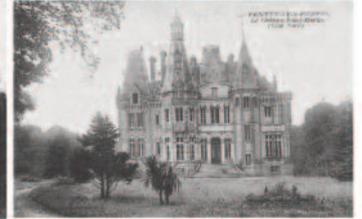
Le 15 octobre 1911 : inauguration du monument avec M. DESCHANEL, Académicien, futur président de la République Française (de février à septembre 1920).

L'église Saint-Aubin du XIX^e siècle possède deux beaux retables du XVII^e siècle.

De magnifiques demeures n'ont pu résister aux bombardements :



le château Boislonde,



le château Saint-Martin



Au milieu des anciennes maisons qui ont survécu aux destructions, tout près de l'ancien presbytère, se trouve un magnifique lavoir recouvert, datant du XIX^e siècle et qui fut utilisé encore après la guerre. Il a été restauré avec soin, conservant tout son caractère authentique et toujours alimenté en eau.

Un plan d'eau reposant, lieu de promenade, s'étend au cœur du village. Il assure la transition entre les quartiers anciens et les nouvelles maisons.



Non loin de là, sur la route de Tilly-sur-Seules à Caen, une commune, appartient à un pour la location et l'entretien d'équipements sanitaires et emploie plus d'une centaine Fontenay-le-Pesnel et traite travail par semaine.



entreprise, fleuron de la groupe leader européen de vêtements textiles, de protection des sols. Elle de personnes sur le site de 75.000 vêtements de

Bilan de l'année écoulée :

- ➔ Octobre : marché d'automne
- ➔ Novembre : Téléthon
- ➔ Décembre : cinéma pour toutes les classes
- ➔ Janvier : spectacle orchestre de Normandie du CP au CM2 et spectacle de marionnettes petites et moyennes sections
- ➔ Février : classes découvertes de CE1 à CM2
- ➔ Avril : carnaval de l'école
- ➔ D'avril à juin : piscine pour les CP et CE1
- ➔ Mai : classes découvertes pour les GS et CP
- ➔ JUIN : exposition d'arts plastiques PS-MS-GS , chorale avec l'orchestre de Normandie et COGITHON au collège pour les CM2
- ➔ Juillet : Olympiades de l'école

L'école de Fontenay-le-Pesnel est la seule des dix écoles du territoire intercommunal (STM) à voir son effectif augmenter avec un total de 171 élèves (+10) à la rentrée. Cela implique un changement important dans la répartition des classes puisque les enfants de maternelles sont moins nombreux que les années précédentes alors que les élèves d'élémentaires augmentent. En effet, la rentrée s'est faite avec deux classes de maternelles au lieu de trois, par contre 5 classes en élémentaires au lieu de quatre les années précédentes.

Donc **toujours 7 classes au total** à un seul niveau en élémentaire. Une équipe enseignante et d'ATSEM très stable et très professionnelle. D'un point de vue purement pédagogique de très bonnes conditions de travail pour un enseignement de qualité. Les ATSEM Nathalie HAYS et Hélène LAURENT se partagent la classe de Séverine BELLOU et se voient confier d'autres missions comme le ménage de la maternelle pour Nathalie, la garderie/étude surveillée et bibliothèque à l'élémentaire pour Hélène. Estelle LELAIDIER conserve sa mission auprès de Linda PETITPAS. Séverine RONDEAU conserve le temps de restauration et se voit confier d'autres missions comme aide à la vaisselle, ménage à la cantine et accompagnatrice sur une ligne de ramassage scolaire du SIVOS le matin et le soir. Hélène RENARD prépare les repas et effectue le ménage des classes.



La répartition des classes est la suivante pour un effectif de 171 élèves :

- PS/MS - Mme Linda PETIPAS
- ATSEM Estelle LELAIDIER
- MS/GS - Mme Séverine BELLOU
- ATSEM Nathalie HAYS (le matin) et Hélène LAURENT (après midi)
- CP - Mme Laurence AUGUSTE
- CE1 - Patricia PINOT
- CE2 - Nathalie CORDIER
- CM1 - Céline MORALES
- CM2 - Claire GAUTHERIN (DIRECTRICE)

Concernant les travaux, les menuiseries extérieures du côté de la cour de récréation ont été changées. Les menuiseries en PVC vont améliorer le confort de nos élèves et des enseignants et être moins énergivores.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Les horaires de l'école des « Deux Fontaines » à Fontenay-le-Pesnel à la rentrée

Matin : 8h30 / 11h45

Après midi : 13h15 / 16h avec pause méridienne de 1h30

Les horaires du service de garderie restent inchangés dès 7h30 le matin et jusqu'à 18H30 le soir.

Les horaires des bus de ramassage scolaire restent inchangés.

Le mercredi centre de loisirs sur la journée complète ou à la demi-journée (inscription à la communauté de communes rue de Juvigny à Tilly-sur-Seulles).

Les nouvelles préinscriptions scolaires doivent se faire à la Communauté de Communes rue de Juvigny à Tilly-sur-Seulles avant une inscription définitive auprès de Madame Claire GAUTHERIN directrice tel 02 31 80 94 12.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants qui mangent occasionnellement, avec confirmation par mail le JEUDI avant 12h, de la semaine précédente.

Adresse mail Cantine Fontenay-le-Pesnel :

periscolairefontenay.valdeseulles@orange.fr

Un enfant non inscrit sera accueilli à titre exceptionnel et le repas sera facturé 5 €.

Absences: En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, le repas du 1er jour sera facturé, merci de donner le nombre de jours d'absence pour les jours suivants.

Fontenay : avant 8h15 au 02.31.80.94.55 Si ce signalement n'est pas fait, tous les repas seront facturés. (Tarif: 3.28€ le repas).

A la préparation des repas : Hélène **RENARD**

Deux salles pour accueillir les enfants : une pour les maternelles avec Estelle **LELAIDIER** et Nathalie **HAYS** et une pour les élémentaires avec Hélène **LAURENT**, Séverine **RONDEAU** et Paola **PANCIERA**.



L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service proposé par la Communauté de Communes. Cette action a pour objectif de favoriser la réalisation du travail scolaire en mettant à disposition un lieu de travail ainsi que des animateurs pour accompagner les enfants.

L'aide aux devoirs est assurée par Madame Hélène **LAURENT ATSEM** et par alternance par Caroline **LETELLIER** et Céline **MARIE dit ASSES animatrices**.



ADMISSION A L'ECOLE

Un certificat d'inscription est délivré par la Communauté de Communes de Seules Terre & Mer (annexe route de Juvigny à Tilly-sur-Seules à l'ancienne école). L'admission est ensuite validée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du certificat d'inscription et du carnet de santé. En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine sera exigé. Concernant les dérogations pour les enfants habitant hors secteur de la CDC, c'est le Président de STM qui prend la décision ou non d'inscrire l'enfant à l'école maternelle, l'admission est prononcée, dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent être âgés de 3 ans au cours de l'année civile.

Ces enfants doivent être propres dans leur sommeil (sieste) pour être acceptés à plein temps. Les enfants en situation de handicap seront accueillis et bénéficieront d'une scolarité adaptée. L'école est laïque, gratuite et obligatoire. Toute inscription scolaire implique une fréquentation assidue, en maternelle et en élémentaire et l'acceptation du règlement de l'école. En cas d'absence injustifiée régulière, l'enfant pourra être radié des listes.

Référents scolaires : Christian **GUESDON** et Fanny **LUCIEN**

IMPORTANT : TOUS LES PAIEMENTS DES SERVICES PERISCOLAIRES POURRONT ETRE REGLES PAR INTERNET TIPI VOUS RECEVREZ COMME D'HABITUDE VOTRE FACTURE SUR LAQUELLE FIGURERA VOTRE NUMERO D'IDENTIFIANT

LA GARDERIE

La garderie périscolaire intercommunale de Fontenay-le-Pesnel est un service communautaire mis en place depuis septembre 2000, date de la prise de compétence par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

Fonctionnement :

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent la garderie régulièrement. Elle se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par mail le jeudi avant 12h, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification. Adresse mail garderie de Fontenay-le-Pesnel :

periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr

Horaires :

Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de clôture de la garderie.

Responsable de la garderie :

Paola **PANCIERA** assistée par Nathalie **HAYS** et par alternance Caroline **LETELLIER** et Céline **MARIE dit ASSES animatrices.**

Les horaires d'ouverture de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi sont :

de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 30 (goûter à 16h30) Le mercredi matin: de 7 h 30 à 8 h 30 et de 12 h 15 à 12 h 45.

TARIF DE LA GARDERIE AU 1^{er} JANVIER 2018 EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA 1/2 HEURE	TARIF A L'HEURE
de 0 € à 620 €	1 €	1,75 €
de 621 € à 1199 €	1,05 €	1,85 €
de 1200 € et +	1,10 €	1,95 €



BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouvertures :

Mercredi de 16h à 18h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

e-mail : bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr

Tél : 02 31 80 97 87

En dehors des heures d'ouverture contacter :

Claudine RIQUELME au 02 31 80 88 72

La bibliothèque est située à l'étage au-dessus de la cantine scolaire (derrière, la salle polyvalente).

L'inscription à la bibliothèque est GRATUITE.

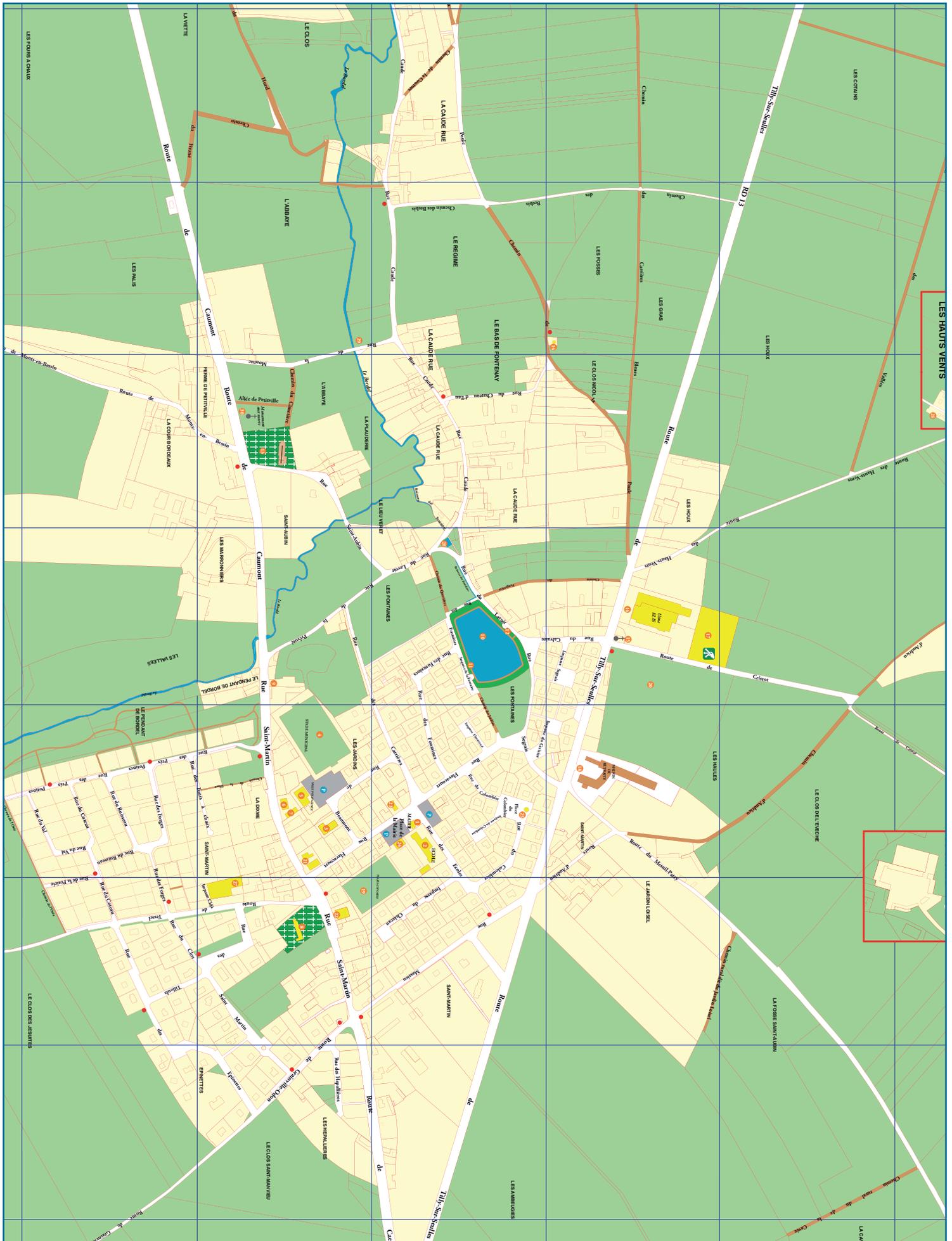
Au 31 décembre 2017, nous comptons 170 adhérents actifs à la bibliothèque (79 enfants de moins de 15 ans et 91 adultes ou ados plus de 15 ans) qui ont emprunté 2700 ouvrages.

Nous recevons également les 7 classes des écoles de Fontenay (soit 162 enfants) à qui nous avons prêté 910 ouvrages.

En 2018, la compétence Culture a été reprise par l'Intercom Seulles Terre et Mer. C'est une année de rodage. Nous aurons un logiciel commun courant du 1er semestre 2019, ce qui permettra à terme de travailler en réseau

Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** pour nous aider dans les différentes tâches (permanences durant les heures d'ouvertures, accueil de classes, animations, rangement, réparation et couverture des livres).





CIMETIERE

Le cimetière est désormais sectorisé.

- Coût de la concession cinquantenaire : 300 €
- Coût de la case du Columbarium pour 30 ans : 550 €
- Coût du Jardin Des Souvenirs : 70 €



LOCATION DE SALLES 2019

Tarifs et conditions applicables au 1^{er} janvier 2019.

Pour vos réunions de famille, la commune met à votre disposition des salles.

Plusieurs formules vous sont proposées (voir tableau ci-dessous). **Une caution de 250 € est demandée lors de la réservation** ainsi qu'une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Le nombre de personnes maximum indiqué doit être impérativement respecté.

Tout dépassement est sous la responsabilité du loueur et expose celui-ci à la fermeture de la salle en cas de contrôle des autorités compétentes.

La location des salles communales est exclusivement réservée aux manifestations familiales et aux associations communales.

TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Tarif en Euros H.T., non assujetti à la TVA.

La clé est remise le vendredi soir mais la salle est à la disposition du loueur :

- de 9 h le samedi matin à 9 h le lendemain matin pour une location de 24 h.
- et de 9 h le samedi matin à 19 h le lendemain soir pour une location de 48 h.

TARIF SANS LOCATION DE VAISSELLE

Locataire	Durée	Salle polyvalente 180 personnes	Salle de la cantine 50 personnes	Cuisine	Vaisselle MAXI 120 COUVERTS
Habitant Fontenay	24 H	119€	94€	50€	
	48 H	178€	138€	94€	
Habitant hors commune	24 H	186€	142€	62€	
	48 H	277€	214€	112€	
Forfait vin d'honneur		69€			

POSSIBILITE DE LOCATION POUR LES HABITANTS DE FONTENAY :

- 1 plateau et 3 tréteaux : 5 €
- Chaise : 0,50 €

Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, l'utilisateur, qu'il soit association ou privé, devra trier ses déchets.

La cuisine comprend :
Fourneaux, chauffe plats, chambre froide, instruments de cuisines, **plonge à la main**, (le lave-vaisselle n'est pas prêt), plats de service, gaz.

Le couvert comprend :
4 assiettes (1 potage, 2 plates, 1 dessert), 3 verres, flûtes à champagne, cuillères, fourchettes, couteaux, tasses et soucoupes.

LOCATION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS DE FONTENAY LE PESNEL

TARIF AVEC LOCATION DE VAISSELLE

Habitant Fontenay	24 H	127€	105€	50€	1,02€
	48 H	186€	152€	94€	
Habitant hors commune	24 H	199€	156€	62€	1,84€
	48 H	281€	221€	112€	
Forfait vin d'honneur		69€			
Locaux non rendus en l'état		54€	39€	40€	
Tarif EDF	24 H	Forfait 15€	Relevé du compteur x 0,12€	Relevé du compteur x 0,12€	
	48 H	Forfait 24€			



LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS Seules Terre et Mer côté Terre



Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Ram constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des **assistantes maternelles**.

Tout au long de cette année scolaire, la thématique du RAM (Relais Assistants Maternels) est l'eau. Pour symboliser cet item une mascotte, Thomas, le petit poisson rouge vient sur les ateliers d'éveil. Petits et Grands ont pu notamment découvrir des activités en rapport avec l'eau. (Les bulles, la pluie, des livres sur les poissons, la mer, les pingouins, fabrication de la neige ...) Pour compléter ces matinées, des séances d'éveil musical et de psychomotricité avec Blandine De Goussencourt sont aussi proposées.

Diverses soirées ou matinées le samedi matin sont proposées aux assistantes maternelles, gardes à domicile et parents employeurs sont à venir prochainement (formation SST, une réunion sur le développement psychomoteur, bricolage, tapis ludisaison...).

Un projet original, innovant se déroulera à la fin de cette année.

Les matinées d'éveil à Fontenay-Le-Pesnel se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente. Elles sont ouvertes aux assistantes maternelles inscrites au RAM, gardes à domicile du secteur et parents/employeurs. Une autorisation parentale est nécessaire pour la participation des enfants à ces temps collectifs. Le document est disponible au RAM.



Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RAM : Amélie NAUDY
02 31 26 58 03 / 06 83 83 79 85 - ram.valdeseulles@mfn-ssam.fr

Permanences et accueil sur rendez-vous : Rue de Juvigny 14250 Tilly sur Seules
Mardi de 13h30 à 17h / Jeudi de 13h30 à 16h30 / Vendredi de 13h30 à 15h45
Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris

Liste des assistantes maternelles agréées habitant FONTENAY LE PESNEL

DURAND MARILYN - 0954997006 ...2 IMPASSE DE LA FONTAINE
GUERIN CHARLENE - 023126573716 RUE DES FONTAINES
GLINEL MONIQUE - 023180803339 RUE SAINT MARTIN
FEREY CATHERINE - 023128315810 SAINT MARTIN
MARIE CORINNE - 02310826993 CHEMIN DE LA POULE

COSNE MANUELLA - 066496128110 RUE DES FORGES
D'AGUANNO CATHERINE - 0231800962.....1 RUE DES FORGES
ROCHE ADRAA - 023123058114 RUE DU RUISSEAU
VALLEE NATHALIE - 023191501714 RUE DES FORGES
JORCZAK SYLVIE - 023180615317 RUE DES EPINETTES

REMISE DE MEDAILLE



Pour ses 20 années de service passé au service de la collectivité, nous avons eu le plaisir de remettre à madame Hélène RENARD la médaille lors des vœux du maire 2017.

Le maire a fait le récapitulatif de ses états de service en rappelant les qualités humaines et professionnelles d'Hélène.

MARIAGE D'ANNETTE ET DANIEL DELASALLE



VISITE DU SENAT



Le conseiller municipal Thierry Moulin a organisé une sortie parisienne pour les habitants de la commune.

Une quarantaine de personnes ont visité les magnifiques bâtiments du Palais du Luxembourg, l'appartement de Catherine de Médicis, le petit Luxembourg devenu résidence du Président du Sénat, l'Orangerie, la bibliothèque, la fontaine de Médicis, etc.

Sur place, ils ont pu assister aux questions des sénateurs au gouvernement et écouter Pascal Allizard, sénateur de Condé, interpellé le gouvernement sur le problème des migrants à Ouistreham. Ils ont aussi pu s'entretenir avec leur sénatrice, Corinne Feret.

*50 ans de Mariage entourés
de leurs enfants et petits-enfants*

COLLECTE DE SANG A FONTENAY-LE-PESNEL



L'E.F.S. Normandie et la Municipalité de FONTENAY-LE-PESNEL organisent une collecte le jeudi 27 juin 2019 de 16H à 19H salle polyvalente.

Un geste simple et généreux indispensable pour les malades

Assurer l'approvisionnement en produits sanguins est un défi du quotidien avec 500 dons nécessaires chaque jour, et tout au long de l'année, en Normandie. L'Établissement français du sang Normandie assure sa mission de santé publique grâce au soutien des partenaires locaux, institutionnels, culturels et associatifs, qui relaient l'information sur le don de sang auprès des citoyens.

En France, seulement 4 % de la population en âge de donner donnent leur sang. Pourtant, le don est un geste irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.

Nous comptons sur votre mobilisation !

- En pratique pour donner, il faut :**
- Être âgé de 18 à 70 ans
- Être en bonne santé - Peser au moins 50 kg - Ne pas être à jeun
- Se munir d'une pièce d'identité pour un 1^{er} don



Liste des associations

AÉROMODÉLISME CLUB	
M. Nicolas LAZARE - Buceels	
ANCIENS COMBATTANTS	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE	
Présidente : Nadège LEFEVRE	apedes2fontaines@laposte.net
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	
Responsable : Claudine RIQUELME	02 31 80 88 72
CLUB DES AINES RURAUX	
Présidente : Odile CHEVALIER.....	02 31 80 88 03
FONTENAY LE PESNEL LOISIRS ANIMATIONS - FPLA	
Président : Christian GUESDON.....	02 31 80 91 52
FOOTBALL CLUB FONTENAY LE PESNEL	
Président : Daniel TOUDIC	02 31 80 90 31
FOYER DES JEUNES	
Présidente : Noémie TOUDIC	02 31 80 90 31
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GYM 2000	
Présidente : Danièle DARDENNE	02 31 80 87 44
SOCIETE DE CHASSE	
Président : Patrick MAZET	02 31 80 75 22
TENNIS DE TABLE	
Président : Michel LEFORGEAIS	02 31 08 13 30

Calendrier des manifestations 2019

MAIRIE	VŒUX DU MAIRE - SALLE PO	SAMEDI 12 JANVIER 2019
MAIRIE	PORTES OUVERTES DE LA MAIRIE	SAMEDI 19 JANVIER 2019
FOOTBALL- CLUB.....	QUIZZ - SALLE PO.....	SAMEDI 19 JANVIER 2019
CLUB DES ANCIENS	GALETTE DES ROIS - CANTINE.....	SAMEDI 26 JANVIER 2019
APE	BOURSE AUX VÊTEMENTS - SALLE PO...	DIMANCHE 10 MARS 2019
FPLA.....	LES DIVAGABONDES - SALLE PO	SAMEDI 23 MARS 2019
FPLA	CHASSE AUX ŒUFS	LUNDI 22 AVRIL 2019
ANCIENS COMBATTANTS ...	CÉRÉMONIE DU 8 MAI.....	MERCREDI 8 MAI 2019
FOOTBALL- CLUB	PÊCHE AU PLAN D'EAU	DIMANCHE 12 MAI 2019
APE	LOTO - SALLE PO	SAMEDI 25 MAI 2019
FOYER DES JEUNES	RALLYE.....	JEUDI 30 MAI 2019
FPLA.....	BROCANTE	DIMANCHE 2 JUIN 2019
BOULES D'AMOUR.....	SALON DU BIEN-ÊTRE - SALLE PO.....	SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JUIN 2019
APE	RANDONNÉE	DIMANCHE 16 JUIN 2019
FOOTBALL- CLUB	FÊTE DE LA MUSIQUE	VENDREDI 21 JUIN 2019
MAIRIE.....	DON DU SANG - SALLE PO	JEUDI 27 JUIN 2019
APE	FÊTE DE L'ECOLE	VENDREDI 28 JUIN 2019
FOOTBALL- CLUB	TOURNOIS DES JEUNES	SAMEDI 6 JUILLET 2019
FOYER DES JEUNES	FEU D'ARTIFICE - PLAN D'EAU	SAMEDI 13 JUILLET 2019

REPAS DES AÎNÉS

Le cinquantième repas des Aînés a eu lieu le 2 décembre 2018, cent quatre convives étaient présents ainsi que Monsieur Philippe Laurent Conseiller Départemental et frère Martin.

La doyenne Mme Geneviève GENEVIEVE (89 ans) et le doyen Mr Jean GHESQUIERE (92 ans) ont la particularité d'être frère et sœur.

Cette journée s'est déroulée sous le signe de la convivialité et de l'amitié autour d'un repas très apprécié par les convives. Comme chaque année, le service a été assuré par Hélène, Alice, Tyfène et Hélène, grand merci à ces jeunes femmes pour leur fidélité.

Remerciements à celles et ceux qui ont préparé le spectacle et la décoration de la salle.



CLUB DES AINES RURAUX

Nous tenons à vous rappeler que le club est ouvert à tous jeunes et moins jeunes qui souhaitent passer des moments agréables dans la convivialité et la bonne humeur autour des jeux de société. Nous sommes réceptifs à toutes nouvelles idées.

Nous avons toujours notre randonnée mensuelle le premier lundi de chaque mois rendez vous à 13 heures 45 pour un départ à 14 heures de la salle polyvalente. Le circuit fait environ 8 ou 9 km. Les circuits sont sur Fontenay et les alentours mais aussi à l'extérieur dans ce cas, nous partons de la salle polyvalente en covoiturage.

Nous aimerions proposer de nouvelles activités, pour ce faire nous avons besoin de vous et de vos idées.

Le club se réunit 2 fois par semaine, le mercredi et le jeudi après midi.

Nous nous retrouvons tous ensemble deux fois dans l'année autour d'un repas qui est préparé depuis de très nombreuses années par Nicole Guesdon, nous tenons à la remercier pour sa disponibilité.

Nous proposons plusieurs sorties qui se déroulent sur une journée.

Surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au 02.31.80.88.03 ou 02.31.80.87.26

Je vous adresse à tous par l'intermédiaire du bulletin municipal tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2019 vous apporte à tous joie, santé et bonheur.

La Présidente Odile CHEVALIER



FONTENAY-LE-PESNEL-LOISIRS-ANIMATIONS - FPLA



Sortie Rochefort en Terre



Concert Crescendo de Caen

L'association a été créée le 2 février 1993 par Christian GUESDON seul « rescapé » aujourd'hui de l'équipe fondatrice. Conformément à ses statuts, elle a pour objet, l'initiative et la réalisation de manifestations d'intérêt communal. Elle s'autofinance, donc sans subvention. Les bénéfices permettent d'investir dans du matériel qui est ensuite mis à la disposition exclusive de la commune et des associations communales.

Cette année 2018 a été une nouvelle fois bien animée :

- ➔ Toujours le même succès pour la chasse aux œufs le lundi de pâques pour plus de cent enfants.
- ➔ La brocante au mois de juin dont le succès ne se dément pas.
- ➔ Concert à l'église de Fontenay-le-Pesnel en Avril avec L'Ensemble Symphonique Crescendo de Caen sous la direction de Fabrice Pénin. STRAUSS- RAVEL- HAYDN-MOZARD avec Héléne HOUSSIN en solo à la flûte traversière.
- ➔ Un voyage à Rochefort en Terre en Octobre avec repas sur la Vilaine qui a ravi tous les participants.
- ➔ L'habituelle soirée « Beaujolais nouveau » avec une très bonne fréquentation dans une ambiance « bistrot ».
- ➔ Le concert de La chorale Méli-Mélo à l'église avec une fréquentation en baisse au mois de Novembre.
- ➔ Et pour conclure l'année un spectacle musical pour les enfants scolarisés à Fontenay-le-Pesnel, avant Noël. Un spectacle conçu par la troupe «Mandarine» qui a ravi les plus petits. Beaucoup plus qu'un simple conte musical, c'est un spectacle festif, interactif et convivial où les enfants sont au cœur de l'histoire. Il aide au développement de l'imaginaire et de la personnalité, à la gestion des émotions.

Environ soixante dix enfants accompagnés de leur parents ont assisté au spectacle de MANDARINE où ils ont activement participé aux danses et farandoles.

Ensuite un sachet de chocolat leur ont été offert avant le goûter.



Héléne Houssin en solo



Rochefort en Terre



Chasse aux oeufs



Concert Crescendo de Caen

A noter dès maintenant sur votre agenda :

Un spectacle pour tous avec la troupe « Les Divagabondes » le Samedi 23 Mars 2019 à 20h30 un groupe d'une vingtaine de femmes évoquant les soucis du quotidien avec humour et tendresse, célébrant les joies du monde mais également ses colères sa misère et la solitude.

La prochaine brocante aura lieu le Dimanche 2 juin 2019

L'ADMR

L' A.D.M.R. de Tilly sur Seulles (Association d'aide à domicile)

Permanences :

Lundi : 9h-12h et 14h-16h
Mardi : 9h-12h et 14h-16h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 14h-16h

Nous intervenons sur 15 communes : Bucéels, Condé sur Seulles, Chouain, Cristot, Fontenay le Pesnel, Ellon, Hottot les Bagues, Juvigny sur Seulles, Lingèvres, Longraye, Nonant, Saint Vaast sur Seulles, Tessel, Tilly sur Seulles, Vendes.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier :

Une bénévole de notre association se rend au domicile de la personne qui a besoin d'aide pour étudier sa situation et trouver une solution adaptée.

Nous assurons la mise en place du service en fonction de votre demande ou du plan d'aide proposé par un organisme financeur.

Nous intervenons pour :

- L'aide à la toilette,

- L'aide à la préparation des repas,
- Les courses,
- Le ménage, le repassage,
- Le portage de repas à domicile, etc.

Nous intervenons également pour les familles avec possibilités de prise en charge de la C.A.F. pour :

- Les tâches ménagères, en cas de grossesse, grossesse pathologique, de maladie du père, de la mère ou de l'enfant, pour les familles nombreuses,
- La garde d'enfants à domicile.

Notre service MANDATAIRE est ouvert à toute personne ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, le repassage...

L'ensemble de ces services ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 50 % des sommes engagées.

CONTACTS ET INFOS

Notre local est situé : Rue du Bois d'Orceau 14250 Tilly sur Seulles - Tél. 02 31 80 21 48.
En cas d'urgence, vous pouvez appeler M^{me} FAUDAIS, présidente de l'Association, au 06 73 96 33 03.



EPGV - GYM 2000



Fédération Française
Gym Volontaire

Les nouveautés GYM 2000 depuis la rentrée de septembre 2018 :

Nous assurons toujours nos cours :

→ GYM BIEN ETRE

LUNDI 18h30 - 19h30 - 110 €/an - Orlane

→ EQUILIBRE-MEMOIRE

MARDI 10h00 - 11h00 100 €/an (1) - Marie

→ ZUMBA

MARDI 19h10 - 20h10 110 €/an - Jennifer

→ GYM TONIC

JEUDI 20h15 - 21h30 110 €/an - Jennifer

(1) Une subvention de 20 € est accordée par le CCAS de Fontenay Le Pesnel aux adhérents domiciliés à Fontenay pour de bons moments à la retraite, en bonne santé, rompre l'isolation, passer une heure de détente et le plaisir à se retrouver entre amis.

PILATE

Cours dispensé par Orlane le **lundi de 19h30 à 20h30**.

Le pilate consiste en un renforcement musculaire en profondeur, travail de différents muscles par la respiration, concentration, équilibre.

(Cotisation annuelle 110 €).



Ces différents cours permettent à chacun de pratiquer une activité sportive quel que soit son âge ou son état de santé. Notre doyenne est à ce jour âgée de 87 ans !!! Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre dans l'un de nos cours, qui sont également ouverts aux hommes.

Nous précisons que toutes nos animatrices sont diplômées. Il est important de préciser **que la Strong est une activité toute nouvelle et que Jennifer est la seule animatrice à dispenser ce cours dans notre secteur.**

Pour finir, GYM 2000 est fière d'avoir obtenu le renouvellement de son LABEL "QUALITE CLUB SPORT SANTE" pour une nouvelle période de 4 années 2018-2022 !

MEILLEURS VŒUX POUR 2019

Contacts : Danièle 02.31.80.87.44

Maryse 02.31.80.89.46 - epgv.fontenay@gmail.com



STRONG

Cours dispensé par Jennifer le **vendredi de 19h à 20h**.

Il s'agit d'un concept qui tient à la haute intensité de l'entraînement fractionné, associant séquences d'entraînement au poids du corps, renforcement musculaire et activités centrées sur le cardio et la pliométrie, le tout au rythme d'une musique en parfaite synchro avec le mouvement.

(Cotisation annuelle 110 €).

FONTENAY LE PESNEL FOOTBALL CLUB

Malgré les difficultés du monde associatif, le FPFC continue d'exister...

Deux faits ont marqué notre année 2018.

Le premier est l'arrêt de nos seniors. Grand merci à Florian dit Salade et à tous ceux qui l'ont accompagné pendant cinq années d'exercice. Je profite de ce journal pour inviter des volontaires à relancer cette équipe.

Le deuxième est le retour de l'US Tilly parmi l'Entente (Fontenay le Pesnel, Audrieu et Tilly sur Seulles) au niveau des enfants. A ce jour, plus de 120 enfants sont licenciés.

Cet engouement ne doit pas faire oublier nos problèmes. La compétence sportive avec des bénévoles, reste assurée. J'attire, toutefois, l'attention sur l'insuffisance de nos infrastructures sportives que ce soit à Audrieu, Fontenay ou Tilly. Un exemple pour illustrer ce propos : les petits jouent en plateau le samedi. Simple question : « Comment faire pour accueillir dans 2 vestiaires les 80 enfants participants ? »

Au nom du club, je remercie toutes les personnes qui nous aident pendant toute l'année à savoir la Municipalité, le Conseil Départemental, les sponsors, les bénévoles, les parents et les participants à nos activités extra-sportives.

**Bonne année à tous
Pour le FPFC D.TOUDIC**

Le Conseil d'administration : Daniel TOUDIC (président)
- Benoit LEMARQUAND (vice président)
- Bertrand LEPICARD (trésorier)
- Stéphane CARDIN (vice trésorier)
- Sylvain MENARD (secrétaire)
- Mickaël LAFFAITEUR (vice secrétaire) et Olivier CAVE
- François COULMAIN – Barbara DAUGER – Florian JAMES
- Evelyne JORION – Vincent JORION – Dominique TOUDIC (membres)

Les éducateurs : Gwenaël ANNE – Cédric AUBLET
- Vincent GABRIEL – Philippe GAUTIER
- Johnny LE GRESSUS – Benoit LEMARQUAND
- Jérôme LEMIERE – Bertrand LEPICARD
- David PORTEMONT – Franck RICHARD
- Gilles ROCHE – Daniel TOUDIC – Eric VILLAY



U15 avec Franck et Benoit



U13 avec David, Gilles, Jérôme et Eric

TENNIS DE TABLE

Le Club poursuit son activité sportive avec 8 joueurs pour la saison 2018/2019 répartis en 2 équipes. Ces 2 équipes jouent le vendredi en compétition UFOLEP, l'entraînement a lieu de façon ponctuelle le mercredi ou le vendredi.

Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à contacter Jean Lemonnier (02.31.80.09.53) ou Fabrice Lebas (07.81.50.52.01) si vous êtes intéressés pour venir jouer dans une ambiance conviviale à la salle polyvalente de Fontenay.

Le Président, Michel LEFORGEAIS



FOYER LAÏQUE DES JEUNES ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le **Foyer des Jeunes de Fontenay** existe depuis plus de 50 ans. L'objectif est de proposer un lieu de rencontre, destiné aux jeunes de Fontenay, où ils peuvent se réunir, passer et partager du temps ensemble, discuter autour d'un café, devant un film, jouer aux cartes, au baby et au billard... C'est aussi participer à la vie associative du Foyer en s'investissant personnellement, sous forme de bénévolat, dans l'organisation des manifestations du foyer (condition sine qua non à l'adhésion au foyer). Tout ceci en autonomie.

Bilan de l'année 2017/2018 :

Rallye de l'Ascension : Manifestation « traditionnelle » depuis la création du foyer en 1965, le Rallye a encore connu son heure d'affluence cette année. Nous remercions l'équipage de Laurie Gillard et Déborah Dion de nous avoir promenés à travers le Bessin sur le thème du Sport et félicitons les gagnants de l'édition 2018 ! Nous leur souhaitons bon courage pour l'organisation du Rallye 2019.

Participation à la chasse au trésor de l'APE : A l'initiative de Laure, vice présidente de l'APE, les jeunes du foyer ont contribué à l'animation de la chasse au trésor, organisée pour les enfants des écoles maternelles et primaires, le 25 mars dernier. Il s'agissait pour les jeunes d'accueillir les « chasseurs » en herbe, d'animer l'épreuve de tir à la sarbacane et de remettre l'indice leur permettant de découvrir l'endroit où se cachait le trésor. Ce fut un moment convivial et de partage qui a permis pour certains habitants, petits et grands, de notre commune de découvrir le local du foyer.

Fête du 13 juillet : La fête et le feu d'artifice ont vu une participation en baisse cette année ; le bilan financier n'est pas satisfaisant. Merci aux jeunes bénévoles d'avoir donné de leur temps pour que chacun puisse passer une soirée agréable. Nous remercions à l'occasion Monsieur le Maire Jean-Pierre Chevalier, Christian Guesdon 1er adjoint, Benoît Lemarquand, Gilles Robine, Patrick Lecarpentier et Daniel Toudic pour leur « coup de main » pendant la soirée.

**Merci à tous les habitants, fidèles et occasionnels,
d'avoir participé à nos manifestations et contribuer
ainsi à faire vivre notre commune !**

L'an passé, nous faisons part d'importantes dégradations du local du foyer, durant l'été, qui avaient occasionné sa fermeture temporaire. Le foyer avait ainsi retardé sa rentrée aux vacances de Noël 2017. Le 27 avril dernier, le local a été découvert saccagé ! Depuis, celui-ci est fermé, une procédure de justice est en cours.

Conscients de la chance d'avoir un tel local mis à disposition par la mairie à destination de nos jeunes, les membres du bureau déplorent ces dégradations et s'interrogent sur les modalités de fonctionnement actuel du foyer et sur son évolution.

Nous invitons toute personne – jeune et moins jeune - ayant des idées pour insuffler une nouvelle dynamique au foyer à prendre contact avec nous (N. Toudic : 06.84.29.28.04 ; A. Hallard : 06.72.99.80.72), afin de continuer à offrir un espace aux jeunes. Ceci dans le but de leur permettre de s'essayer au « vivre ensemble » et de s'expérimenter à la citoyenneté.

Le Bureau du Foyer des Jeunes pour 2018/2019 :

Présidente : **Noémie Toudic**

Vice-Président : **Benjamin Marie**

Trésorier : **Nicolas Chasle**

Trésorier Adjoint : **Arthur Hallard**

Secrétaire : **Morgan Jorczak**

Secrétaire Adjoint : **Emilien Kellerhals**



Dates des manifestations à retenir en 2019 :

Le jeudi 30 mai : **Rallye Touristique de l'Ascension**

Le samedi 13 juillet : **Fête nationale**

**Les jeunes du Foyer des Jeunes vous souhaitent
à toutes et tous une bonne et heureuse année 2019 !**

Pour le Foyer, La Présidente Noémie Toudic

ÉTAT CIVIL arrêté à la date du 31/12/2018

NAISSANCES

CUISSETTE Alice Yaël Laure 10/01/2018

GOURNAY Clémence Florence Angèle Marie 13/01/2018

DEVIGNE Mia Marie Pascale 25/01/2018

FANET Inès Iris Juliette 30/03/2018

BAUDE Alice Margaux Louise 07/04/2018

LECOQ Camille Solange Josette Christiane 19/06/2018

KELLERHALS Gabriel Gérard Patrick 03/07/2018

BUÉ Anna Louise Pauline 11/08/2018

BÉZIERS Gabin Axel Robin 30/08/2018

JACQUART Raphaël Florian Xavier 27/12/2018

MARIAGES

FAUVEL Christophe Daniel Alain 21/07/2018
GENOUEL Solène Stéphanie Jackie Martine

QUESNEL Christophe Frédéric Jean-Luc 28/07/2018
GUILLOUET Valérie Sylviane Brigitte Nicole

ANGOT Thomas Barthélémy Mathias 31/08/2018
LEVESQUE Marine Louise Renée

CUISSETTE Frédéric Jean-Baptiste René 08/09/2018
FERAULT Anne-Laure Dominique Marie

VAULTIER Dimitri Bernard André 30/09/2018
VERON Amandine Odile Geneviève

LEFRANÇAIS Pascal Sébastien Stéphane 13/10/2018
DELAUNAY Amélie Brigitte Sophie

DECES

SOYER Gilbert Louis Marie Ernest 23/02/2017

LEBOURGEOIS Denise Louise Augustine 17/03/2018

BISSON née JEANNE Christiane Andrée Denise . . 02/07/2018

QUESNEL née GUILLOUET Valérie Sylviane 29/08/2018

DEBRUYNE Gérald Guy Gaston 20/12/2018

AUMONT née L'HONOREY Francine Eugénie 05/01/2019

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité

Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'**article R. 60 du code électoral** sont les suivants :

- 1° Carte nationale d'identité ;
- 2° Passeport ;
- 3° Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4° Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5° Carte vitale avec photographie ;
- 6° Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7° Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8° Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9° Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10° Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- 11° Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12° Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'**article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure**.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

A compter du 1er janvier 2019, toutes les communes seront raccordées au Registre Electoral Unique pour la gestion de leurs listes électorales. Ainsi, les administrés pourront toujours déposer leurs demandes d'inscription en utilisant la démarche disponible sur service-public.fr ou comme auparavant en Mairie avec justificatif de nationalité française et du domicile jusqu'à 15 jours avant le prochain scrutin électoral.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Dans tous les cas les documents à fournir doivent être les originaux

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Observations
Copie intégrale acte de naissance	Mairie lieu de naissance Demande internet : www.acte-etat-civil.fr	Pièce d'identité	Gratuit	Qui peut les demander : l'intéressé s'il est majeur, son représentant légal, son conjoint, les ascendants ou descendants
Copie intégrale acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Nom, prénoms, date mariage	Gratuit	
Copie intégrale acte de décès	Mairie lieu de décès ou du domicile au moment du décès	Nom, prénoms, date décès	Gratuit	
Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)	Mairie de Tilly sur Seulles	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domicile(-3 mois), ancienne carte d'identité si perdue déclaration de perte + copie intégrale acte naissance (- 3 mois). Il faut remplir si possible le cerfa sur service-Public.fr pour gagner du temps.	Gratuit 25€ si non présentation de l'ancienne CNI	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt
Passeport biométrique	Mairie de Tilly sur Seulles	1 photo d'identité (-6 mois), justificatif domicile (-3 mois), carte d'identité si non copie intégrale acte naissance (- 3 mois) pour les mineurs : livret de famille si divorce : jugement	majeur 86€ à partir de 15 ans 42€ moins de 15 ans 17€	l'intéressé s'il est majeur, tout mineur doit être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale au dépôt et au retrait
Livret de famille duplicata	Mairie du mariage ou de naissance du 1 ^{er} enfant	Duplicata à demander à la mairie du domicile	Coût variable en fonction des communes	
Légalisation de signature	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec sa carte d'identité + justificatif de domicile	Gratuit	
Carte d'électeur	Dans une des mairies de la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer	Pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an, +justificatif de domicile	Gratuit	Le permis de conduire sans justificatif de nationalité n'est pas admis
Casier Judiciaire	www.cjn.justice.gouv.fr Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex		Gratuit	Personne née dans les T.O.M., le Tribunal de Première Instance dont dépend le lieu de naissance
Carte grise	Renseignements exclusivement sur rendez-vous sur : manche.gouv.fr		Coût variable	
PACS	Mairie du lieu de domicile ou notaire	Carte nationale d'identité (en cours de validité). Copie intégrale d'acte de naissance (-3 mois). Convention type PACS - Déclaration conjointe PACS (cerfa 15726*02 et 15725*02) - site : service-public.fr		
Permis de conduire	Informations : demarches.interieur.gouv.fr		Coût variable	

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



CHARTRE ZERO PRODUITS PHYTOSANITAIRES

En raison de l'interdiction de traiter les espaces communaux au moyen de produits phytosanitaires non homologués, la collectivité s'est engagée à abandonner les produits de traitement.

Pour ce faire, au cours de l'année 2018 nous avons testé plusieurs méthodes mécaniques avec des résultats divers quant à l'efficacité :

- traitement par vapeur d'eau
- traitement par balai en acier rotatif
- traitement par gaz pulsé

L'efficacité de tous ces matériels nous interroge à divers titres :

- pas de procédé pouvant s'adapter à tous les espaces verts
- coût du matériel

Afin de préserver la propreté des trottoirs et des caniveaux, nous avons besoin de votre collaboration, nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'enlèvement des herbes, bon nombre d'habitants réalisant déjà ce petit service.

Il n'y a rien d'obligatoire dans cette demande, sauf de contribuer à la protection de notre environnement. **Merçi par avance**

« **Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète** ».

Après les collectivités en 2017, la loi Labbé entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers sur l'ensemble du territoire.

Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Cette interdiction est destinée aux jardiniers amateurs, particuliers et présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides.

Le bureau de poste de Tilly sur Seulles est labellisé point info 14 et Maison de services au public.

Il devient un véritable lieu d'accueil, d'information et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Il est ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous pouvez être accompagnés dans vos démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics "essentiels" comme les services de la CAF, Pôle emploi, l'assurance maladie, le conseil départemental, l'assurance retraite, GRDF, la MSA, ANTS.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Territoires en NORMANDIE

AMELIORATION DE L'HABITAT

Des subventions exceptionnelles pour vos travaux

Pour qui ?

Les **propriétaires occupants** ou **propriétaires bailleurs** qui envisagent de réaliser des travaux d'amélioration dans le logement qu'ils occupent ou qu'ils louent.

Comment ?

Des **aides financières** sont accordées, sous conditions, pour des travaux d'amélioration et d'adaptation des logements

Pour quels travaux ?

- ⊕ L'amélioration de la **performance énergétique** des logements dans un souci d'économie d'énergie et de réduction des factures.
- ⊕ L'**adaptation** des logements au handicap ou à l'âge.
- ⊕ La **réhabilitation** de logements très dégradés.

ATTENTION, les travaux ne doivent pas être engagés avant l'accord des aides.

SOLIHA TERRITOIRES EN NORMANDIE vous accompagne sans engagement tout au long de votre démarche : éligibilité du dossier, conseils techniques, aide à la définition du programme de travaux, réalisations des diagnostics obligatoires, demandes de subventions jusqu'au paiement de celles-ci.

Où contacter SOLIHA FN NORMANDIE ?

Siège de l'Association, à but non lucratif :

8, Boulevard Jean Moulin
14053 CAEN
tel : 02-31-86-70-50

Courriel : contact@solihanormandie.fr www.solihanormandie.fr



• Ouverture de la Mairie :

OUVERT AU PUBLIC :

le lundi de 14 h à 19 h - le jeudi de 10 h à 12 h30

- le vendredi de 14 h à 19 h.

SUR RENDEZ-VOUS au 02 31 80 81 52

le mardi de 14h à 19h - le mercredi de 9h30 à 15h

Secrétaire de Mairie : M^{me} Anne-Cécile BRARD-GRIEUX

Le secrétariat de Mairie fonctionne tous les jours à partir de 9 h30 sauf le lundi 13 h.

Tél. 02 31 80 81 52 - Fax. 02 31 08 05 68

e-mail : mairiefontenaylespesnel@wanadoo.fr

Site : www.mairie-fontenaylespesnel.fr

• Ouverture de la Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16 h à 18 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

Responsable : M^{me} Claudine RIQUELME

Tél. 02 31 80 88 72 - 02 31 80 90 87

e-mail : bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr

• Communauté de Communes Seules Terre et Mer :

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seules

Secrétaires : M^{me} Marie DUVAL et Julie MESSIDOR

Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 02 31 08 31 63

e-mail : contact@cdc-stm.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h

sauf le mercredi de 9h à 12h30.

En dehors de cet horaire sur rendez-vous.

• Bureaux des Syndicats Intercommunaux

(S.I.V.O.S - Station d'Épuration- Syndicat de la Seulle)

16, rue de Flavacourt 14250 Fontenay-le-Pesnel

Secrétaire : Marilyne PESNEL - Tél : 02 31 73 00 13

• Assistantes Maternelles (R.A.M.) :

1 rue de Juvigny 14 250 TILLY-SUR-SEULLES

Tél : 02 31 26 58 03 ou 06 83 83 79 85

Mail : ram.stm-terre@mfn-ssam.fr

L'animatrice est Amélie Naudy

Des accueils sur rendez-vous ont lieu :

Les mardis de 13h30 à 17h - Les mercredis de 9h à 12h

Les jeudis de 13h30 à 16h - Les vendredis de 13h30 à 16h

Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris.

• Service Animation :

Tél. : 02 31 08 31 62

• Communauté de Brigades de Tilly sur Seules :

Commandant de Brigade :

Major Eric VAILLANT - Tél. 02 31 08 34 30

Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 8 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h

• Maison de retraite « des Deux Fontaines »

EHPAD les Deux Fontaines - Les Haules

15, route de Tilly/seules 14250 Fontenay-le-Pesnel

Directeur : Monsieur Thomas RENOUE

Tél. : 02 61 45 16 50 - Fax : 02 61 45 16 51

e-mail : t.renou@hom-age.fr - Site : <http://www.hom-age.fr>

- Ouverture de la déchetterie

• Lundi et vendredi : de 14 h à 17 h en hiver 18h en été

• Mercredi, jeudi et Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17h en hiver et

18 h en été • Fermé le mardi

Déchets acceptés :

Dans les bennes : gravats / métaux / cartons et déchets verts.

Sur l'aire de broyage tous les branchages.

Dans les conteneurs : verres/papiers journaux/ emballages.

Dans un local spécialisé tous les déchets spéciaux toxiques (peintures etc....).

Ne sont pas admis, les déchets ménagers, dépouilles d'animaux, les produits médicaux et tous produits présentant un risque pour la sécurité des personnes et environnementale.

ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES TOUS LES MERCREDIS

Avec votre carte SEROC vous pouvez accéder aux déchetteries de : Bretteville l'Orgueilleuse, Esquay-sur-Seules, Port-en-Bessin, le Molay Litry, Ecrammeville, Grandcamp-Maisy, Livry, Saint-Honorine-du-Fay. En cas de perte de votre carte de déchetterie : faire la déclaration en mairie et régler la nouvelle demande par un chèque de 8 € libellé à l'ordre du trésor public.

Le SEROC - Bd Sadi Carnot 14400 BAYEUX - Tél. 02 31 51 69 60
Désormais, la collecte des déchets ménagers a lieu dès 5H30 le mercredi, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille au soir.

Ramassage des sacs jaunes tous les 15 jours le jeudi

HORAIRE DES BUS VERTS DU CALVADOS sur la commune

Pour vous rendre à Caen ou sur Hottot-les-Bagues via Tilly-sur-Seules votre ligne est la N° 8

Deux arrêts possibles au calvaire ou à la mairie :

Direction Tilly-sur-Seules : Mairie 13h04

Direction Caen : Mairie 6h50 et 13h20

retour possible 14h28, 18h30 ou 19h11

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification. Cette ligne ne fonctionne pas le 1^{er} mai, les dimanches et jours fériés. Pour tout renseignement : Tél. 0 810 214 214

Vous avez besoin de prendre :

le TRAIN...

Gare SNCF d'Audrieu halte TER

axe Lison-Caen-Lisieux-Paris

Renseignements.....Tél : 36 36

7 trains par jour en semaine. 1 les dimanches et jours fériés.



l'AVION...

Aéroport de Caen Carpiquet

renseignements.....Tél : 02 31 71 20 10



l'AMBULANCE :

Tilly Ambulances Secours 7J/7- 24h/24

Rue du stade 14250 Tilly-sur-Seules.....Tél : 02 31 85 50 75



Vous avez besoin d'un GITE :

Chambre d'hôte le Relais Café :

Francoise & Thierry Gabrielle

les Hauts Vents.....02 31 80 96 06.....07 50 21 12 94

NOUVEAUX ARRIVANTS

A l'attention des nouveaux arrivants, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour quelques formalités...

remise des sacs jaunes....inscription sur la liste électorale etc...

Demander la carte SEROC

PISCINE DE VILLERS BOCAGE

Tel : 02 31 77 00 21

Tarif adultes : par dix 32 € - Tarif enfants par dix 22 €

Cours de natation les 10 leçons : 76 €

Cours d'aquagym les 11 cours 76 € - le trimestre et 210 € l'année.

LES CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE :

La Renaissance / Liberté :

M. Yannick LELARGE

Tél. : 06.80.77.70.10 - yannick.lelage.lib@outlook.fr

La Manche Libre :

M^{me} Annie VALLART

Tél. : 06.76.44.99.36 - annie.vallart@gmail.com

Ouest-France :

M^{me} Sandrine BRIENS

Tél : 09 54 55 75 18 - sandrine.briens@free.fr

Le midi du lundi au vendredi : formule à 11,90 €
Le soir, le vendredi et samedi : formule à l'ardoise

Restaurant
Le Margouillat
lemargouillat14250@gmail.com
09 70 93 91 43

pour tous vos événements
personnels ou professionnels
réservation possible tous les jours
avec menu personnalisé
(minimum 8 personnes)

19 rue de Bayeux - TILLY SUR SEULLES 

GARAGE DEVIGNE

AUTO ET MOTO
Réparation et entretien
17, rue Saint-Martin
14250 FONTENAY LE PESNEL

Tél. **02 31 80 81 02**
garage-devigne@orange.fr
du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-18h30

Martragny TP

14960 Saint-Côme de Fresné
Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60
Travaux Publics Martragny • E-mail : martragny@wanadoo.fr

La Cinquième Gourmandise
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

4, rue de Balleroy 14250 Tilly/Seulles
02 31 80 82 91

L2MH

Menuiseries
Isolation
Electricité
Agencement d'intérieur

Tél. 02 31 39 78 61
um.contact@l2mh.fr

Rue Cauderue
• 14250 Fontenay le Pesnel •

Un artisan local à votre service.
Devis gratuit

Le lavage Elis c'est
7 FOIS MOINS
de lessive qu'un lavage domestique...

Simplifier vous le linge 

...et une réduction des phosphates
pour une meilleure
**PRESERVATION
DES EAUX
ET DES SOLS**


Route de Tilly-Sur-Seulles
14250 FONTENAY-LE-PESNEL
© 02 31 71 19 20
www.elis.com

ald Diffusion
Edition, Communication, Régie publicitaire

CONCEPTION & RÉALISATION
13, rue de Plumetot 14112 Périers sur le Dan
© 02 31 26 94 84 - www.alddiffusion.fr

Serénor
Assurances & banque
Les Premiers en Normandie

1280, route d'Epron
HEROUVILLE
02 31 53 67 67
agence.serenorherouville@axa.fr

66, av. Georges Clemenceau
BAYEUX
02 31 51 43 00
agence.serenorbayeux@axa.fr



LES DEUX FONTAINES
Fontenay-le-Pesnel

- Hébergement permanent
- Hébergement temporaire
- Accueil de nuit

L'établissement est
conventionné EHPAD
(Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes)



62 chambres individuelles,
dans un environnement
arboré de 4 hectares.

Résidence Les Deux Fontaines - Les Haules - 15, route de Tilly sur Seulles - 14250 FONTENAY LE PESNEL
Tél. 02 61 45 16 50 - www.hom-age.fr - e-mail : residence.lesdeuxfontaines@hom-age.fr

HOM'AGE

Carrefour
contact



Du lundi au samedi : 8h - 20h / Dimanche : 9h - 13h

Epicerie - Crèmerie - Fruits et légumes
Boucherie - Volailles - Charcuterie Traiteur

I, cour Péron 14250 TILLY SUR SEULLES

☎ 02 31 80 87 88



STATION
24h/24h

MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES
LEMERRE



5, rue Richard Lenoir - 14310 - VILLERS-BOCAGE
Tel. 02 31 77 01 16

MONROCQ
MOTOCULTURE



STIHL



ZA rue Henri Spriet
14120 MONDEVILLE
☎ 02 31 84 24 42

Zone Saint Exupery,
3 Bd Winston Churchill
14400

ST VIGOR LE GRAND
☎ 02 31 92 05 19

www.ruaux-motoculture.com

Lundi : 9h-12h
et 14h-18h30
(sauf St Vigor Le Grand,
fermé le lundi)

Du Mardi au Vendredi :
8h30-12h et 14h-18h30

Samedi :
8h30-12h et 14h-18h

Husqvarna

Kubota

Atelier Voitures Anciennes,
Anglaises et Sportives de 1960 à nos jours



Entretien
Restauration
Pièces de rechange & accessoires
Convoyage, Dépannage
Assistance course
Conseil en achat vente
Estimation, Parking



Lionel Vincent

16, rue Saint Martin
14250 Fontenay le Pesnel
Tél. : +33 (0)2 31 80 92 78
contact@nms.eu.com
www.nms.eu.com



VRD
SERVICES

Bureau d'études
Assistance à maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11, rue Bel Air - 14790 VERNON
Tél. : 02 31 85 62 88

ledos@vrd-services.fr - www.vrd-services.fr

MENUISERIE - CHARPENTE



Chaste
guillaume

14250 FONTENAY LE PESNEL

06 08 48 39 81 - 02 31 80 90 56

VATTIER
ELECTRICITE

Neuf & Rénovation
Domotique
Dépannage

Port. 06 76 70 40 12

E-mail : vattier.electricite@gmail.com
Les Hauts Vents - 14250 FONTENAY LE PESNEL